

Les engagements des membres du CoQuEt

Les membres du CoQuEt s'engagent au respect des principes suivants :



Bienveillance dans la recherche du bénéfice et du bien-être pour les personnes accompagnées, avec une écoute et des échanges respectueux de chacun



Confidentialité concernant les situations traitées et les acteurs en présence. Les échanges préparatoires et en séance ne peuvent être divulgués en dehors du cadre du Comité



Respect de la pluralité et de l'**indépendance d'opinion**



Régularité de participation des membres lors de toutes les réunions, sauf empêchement réel et sérieux



Volontariat et engagement à titre personnel



Neutralité

Contactez le CoQuEt

Les demandes peuvent être envoyées à l'adresse mail suivante :

✉ valerie.carrere@ramsaysante.fr

Le bureau du CoQuEt réceptionne les saisines et s'organise pour y répondre. Un retour est fait au demandeur pour accuser réception du mail. Ce retour permet d'expliquer les modalités de la prise en charge et du traitement de la demande.

🌐 Formulaire de contact sur le site internet de la clinique, rubrique « Nous contacter »
clinique-belharra-bayonne.ramsaysante.fr/vous-etes-patient/comite-ethique



DQ-DDPA-0047 V : A M&J : 04/2025 - studio@gayacom.fr - © Shutterstock - AdobeStock

CoQuEt

Comité de Questionnement
Ethique à l'écoute
des patients

« L'éthique est la visée de la vie bonne avec et pour autrui dans des institutions justes. »*

Le questionnement permanent constitue l'essence de l'éthique. Elle est donc de l'ordre de la recherche individuelle et collective : elle désigne le questionnement de l'action sous l'angle des valeurs et cherche à dépasser une logique d'action purement technique.

Qu'est-ce que le CoQuEt : Comité d'éthique de la Clinique Belharra ?

C'est un comité de réflexion, consultatif, accessible à l'ensemble des professionnels et des usagers de la clinique Belharra. Le CoQuEt est une instance pluri-professionnelle, indépendante, fédérant les acteurs concernés et engagés dans la réflexion éthique sur la clinique. Il s'agit d'un lieu de débat ouvert, garant du secret professionnel et de l'anonymat.

Pourquoi un comité d'éthique ?

Le CoQuEt a été créé dans le cadre d'un besoin identifié et en réponse à l'article 5 de la loi du 4 mars 2002 relative à la réflexion éthique menée au sein des établissements de soins. Ce comité permet d'apporter un éclairage aux professionnels des établissements sur des questions relevant de situations pour lesquelles des doutes ou des contradictions existent quant à la conduite à tenir.

Quelles sont Les missions du CoQuEt ?

- ✓ Favoriser la réflexion sur le sens et l'éthique du soin ;
- ✓ Promouvoir l'information et les formations en éthique médicale et du soin ;
- ✓ Répondre par des avis consultatifs aux questionnements des équipes pluri professionnelles ;
- ✓ Le CoQuEt pourra se saisir de toute question éthique ou thématique particulière dont il estime qu'elles doivent être réfléchies dans ce cadre.

Qui compose le comité ?

Le bureau du CoQuEt est composé de référents éthiques désignés dans l'établissement. Il s'agit d'une instance pluri-professionnelle, regroupant des médecins, psychologues, cadres de soins, personnels soignants. Sont également associés, des représentants des usagers. Le Comité peut selon les thématiques abordées, mobiliser les ressources et domaines de compétences afin de répondre au mieux aux spécificités des demandes ou des situations (juridique, informatique, philosophique, sociologique...). Il agit en lien étroit également avec les structures régionales et nationales (ERENA et CCNE).

Comment est traitée la demande ?

Le bureau du CoQuEt reçoit les saisines et propose ensuite des avis consultatifs émanant de débats ouverts en son sein. Il rend des réflexions mais jamais de consignes ou de protocoles.

Saisine individuelle

Les familles, les patients et les Représentants des Usagers peuvent saisir le CoQuEt à titre individuel. Les salariés de l'établissement, les professionnels libéraux et les prestataires auront la possibilité de bénéficier de l'assistance des cadres de l'établissement pour cette saisine.

1. Paul RICOEUR, *Soi-même comme un autre* (1990), Paris, Seuil, Collection Point IC, 1996, page 202.